

**Notes de la séance de la Commission d'établissement de L'Elysée¹
Jeudi 11 septembre 2014 de 18h00 à 20h00**

Collège de l'Elysée, salle polyvalente

Parents :	Mmes Christine Guinard Dumas , Sylvie Pellaton Leresche , MM. Alexandre Flückiger , Levante Csikos , Daniel Bugmann
Professionnels :	Mme Magali Launois , MM. Pierre Cambrosio , Christophe Pidoux (directeur), Hugues Renaud , Alexandre Wuillemin .
Organisations :	Mme Julie Buclin MM. Vincent Cruchon , Jean-Marc Pignat
Excusés/Absents :	Mmes Florence Chèvre , Lucy Trochet , Dominique Zosso MM. Olivier Faller , André Gebhardt

1. Approbation du PV de la dernière séance

Il est accepté moyennant les corrections suivantes :

- M. Levente Csikos était présent à la séance du 4 février dernier.
- M. Pierre Cambrosio ne prend pas en charge l'organisation d'une prochaine formation pédagogique sur le rôle des enseignants confrontés aux réseaux sociaux. Il a lancée l'idée qu'elle pourrait s'organiser autour de ce thème.

2. L'ordre du jour est accepté

3. Echanges avec les 4 quarts

Julie Buclin annonce la campagne de prévention contre le suicide organisée par un collectif d'associations qui cherchent à sensibiliser tout un chacun, en particulier les jeunes, à cette problématique. Une affiche « Je tiens à toi » donne les sites web de conseils, d'informations et d'échanges et les lignes d'appels proposant une aide directe ou un soutien psychologique (stopsuicide.ch, ciao.ch, telme.ch, HelpAdoLine, Pro Juventute (jeune) 147 - www.147.ch, La Main Tendue 142 – www.143.ch, la Centrale téléphonique des médecins de garde 0848 133 133). Une BD est également disponible dans le cadre de cette campagne.

Elle attire aussi l'attention sur la campagne d'Action 72 heures prévue dans toute la Suisse du 10 au 13 septembre 2015. Elle se présente comme une course contre la montre destinée à des groupes de jeunes, formés à cette occasion, pour réaliser leur propre projet social en 72 heures. (Les médias couvriront l'événement).

Jean-Marc Pignat informe les grands travaux en cours pour « une remise aux normes » du foyer du Servan qui vise à adapter les locaux à une prise en charge plus individuelle et ouverte sur l'extérieur des jeunes concernés. La volonté est de maintenir les élèves du foyer à l'Elysée. Un Concours d'architecture permettra de sélectionner le meilleur projet. Fin prévue des travaux 2016.

Le Foyer de Cour a été transformé pour les accueils d'urgence d'enfants pas encore « enclassés » ou à « enclasser ».

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Vincent Cruchon signale un projet de la Maison de Quartier Sous-gare, associée à la Bibliothèque de Montriond et le Jardin botanique de la place de Milan. Leur but est d'organiser des manifestations autour du thème « des héros et des Inconnus » en 2015. Il cherche à approcher d'autres associations susceptibles d'être intéressées à participer au projet. L'Élysée est sur la liste des partenaires possibles.

La Maison de quartier a également lancé un concours d'idées visant à maintenir le « Kiosque » de Milan en tant que lieu public ouvert à tous pour l'organisation de manifestations. Invoquant des raisons financières, la Ville de Lausanne en effet décidé de changer l'affectation du Kiosque fonctionnant jusqu'ici comme WC publics. Comme rassembler des financements publics pour le rénover semble difficile, la Ville cherche donc à le vendre à des privés. Un pique-nique est organisé le 25 septembre pour réfléchir collectivement aux projets à proposer à la Ville pour éviter la privatisation de ce kiosque.

Parents :

Tina Guignard Dumas signale le débat public qui aura lieu le 29 septembre prochain à 19h30 à la Maison de quartier Sous-Gare. Le thème : « Réfléchissons ensemble, l'accueil parascolaire ».

Avec la nouvelle loi sur l'école obligatoire (LEO), l'école est rendue obligatoire dès 4 ans. L'accueil parascolaire, qui touche les enfants de 4 à 6 ans, relève désormais de la compétence des communes et non plus du canton. Elles sont donc tenues d'organiser des structures d'accueil pour répondre aux besoins de tous, ce qui pose à certaines de gros problèmes auxquels il s'agit de trouver des solutions.

Malgré les efforts fournis, des parents attirent l'attention sur les difficultés qu'ils ont rencontrées, avant la rentrée, à trouver les horaires de classe de leurs enfants donnés en ligne sur Internet. Le site semble compliqué à consulter. A améliorer pour l'année prochaine ? Un sondage auprès des parents pourrait-il aider à trouver une meilleure solution ?

La suppression des cours d'informatique prévue l'année prochaine pour augmenter les heures d'enseignement de l'anglais et de l'allemand suscite des interrogations. La nouvelle organisation de l'enseignement devrait viser l'acquisition par les élèves des mêmes compétences, mais la formation aux outils informatiques sera répartie dans les matières enseignées. Cette option suffira-t-elle à sensibiliser les élèves sur les avantages et les inconvénients liés à l'utilisation d'internet, des réseaux sociaux ou des smartphones ? Cette suppression ne risque-t-elle pas de rompre le lien parents-élèves ?

Pour information, une PME vient d'ouvrir au Bd de Grancy « Future Kid » qui propose des cours d'informatique personnalisés les week-end et pendant les vacances, notamment sur l'utilisation de certains jeux en ligne.

Professionnels :

Le directeur précise que le programme scolaire actuel ne prévoit qu'une heure d'informatique. La question de savoir comment compenser au mieux sa suppression reste ouverte, de même que celle de la définition des bons et des mauvais usages d'internet, en particulier dans le cadre de la géographie et de l'histoire. Ce changement rend compte de la volonté de faire de l'informatique un outil d'enseignement.

Dans ce sens un projet pilote d'aide à l'utilisation des tablettes par et pour les enseignants est en cours à Yverdon. Il prévoit aussi la mise à disposition de tablettes aux élèves. L'idée est notamment de permettre aux enseignants d'accéder aux tablettes de leurs élèves pour pouvoir contrôler l'usage qu'ils en font durant les cours.



Pour les 7 et 8^{ème}, le programme de cette année prévoit en règle générale un début des cours à 8h30 le matin et une reprise à 13h l'après midi pour favoriser la fin des cours à 15h35 et tenir compte des locaux disponibles. L'équation est compliquée, d'autant qu'elle implique un changement dans la dynamique des repas au CPO.

Cette année, de jeunes profs de l'Elysée, très motivés et bien organisés, mettent sur pied une comédie musicale tirée du Roi Lion. Beaucoup des cours facultatifs proposés aux élèves dès cette rentrée (chant, danse, théâtre, percussions...) sont orientés sur la préparation de cette manifestation. Les élèves ont déjà reçu une circulaire d'information et d'inscription à ce propos. D'autres festivités sont également prévues comme la Fête du printemps et le départ de M. Troilo après 30 ans de bons et loyaux services en tant que concierge de l'Elysée. Il est trop tôt pour définir quel pourra être le rôle de la CE dans ces événements.

Le médiateur de l'Elysée a déjà dû investir beaucoup d'énergie pour régler des problèmes de vols de Natel et de violence et ce dans des classes de 7^{ème} qui jusqu'ici étaient peu touchées. En cause, des élèves qui possèdent de plus en plus tôt des smartphones et des parents qui semblent cautionner des actes de violence de la part de leurs enfants. Des visites dans les classes seront organisées pour sensibiliser les élèves aux problèmes liés aux usages inappropriés des smartphones et aux images de violence.

4. Proposition des thèmes à travailler

Architecture : La Ville de Lausanne a alloué 3 millions pour la rénovation des établissements de plus de 30 ans. Comme l'Elysée est concernée, la plupart de ses locaux n'ayant pas été retouchés depuis 1964, un ordre de priorités des travaux à envisager va être établi pour espérer une part du crédit. On peut déjà penser à la modernisation de la salle de science et à la modularisation de certaines salles. Il est prévu qu'un expert de la Ville vienne repérer les besoins. Les membres de la CE peuvent s'associer à cette visite des locaux dont la date sera communiquée avant les vacances d'octobre.

Journée pédagogique des enseignants : Le projet d'inviter M. Gendre d'Action Innocence pour une conférence et des ateliers autour de la problématique des réseaux sociaux a été modifié pour permettre de traiter plusieurs autres thématiques, comme la dyscalculie ou la dyslexie. Si le contenu du projet final reste à préciser, sa durée est d'ores et déjà fixée à une demi-journée.

L'idée d'une nouvelle conférence d'Action Innocence à l'Elysée est maintenue avec l'intention d'en faire profiter un large auditoire d'élèves et d'enseignants.

Un postulat a été déposé au Grand Conseil par le député Tschopp concernant l'éducation aux réseaux sociaux. Le conseil d'Etat a mandaté l'unité PSPS pour y répondre.

Besoins des parents et utilisation des smartphones à l'école : l'interdiction des smartphones pendant les cours n'est pas respectée et cette question est sensible. L'exemple est cité de parents qui, d'un côté, sont mécontents lorsque des enseignants confisquent le natel de leur enfant suite à des sonneries pendant les cours, de l'autre, demandent des sanctions plus sévères pour les élèves désignés comme des harceleurs !

Règlement : L'Elysée a un règlement scolaire toiletté mais dépassé. Le cadre et le modèle du document ont été donnés par le canton et tout indique que la marge de manœuvre des établissements pour le modifier est limitée. La plupart des situations sont en fait réglées sur la base du bon sens.

Planification du travail de la CE : un tableau, envoyé par le président, énumère les thématiques qui seront abordées dans les prochaines séances du comité d'établissement.



5. Divers

La prochaine séance du CE, prévue le lundi 3 novembre est reportée au lundi 10 novembre pour que ceux qui le veulent puissent participer le lundi 3 à la soirée organisée par la Maison de quartier Sous-gare sur les projets de transformations de la gare de Lausanne.

**Prochaine séance : lundi 10 novembre 2014, 18h30,
atrium de l'Elysée**

SEPS/10.11.2014

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 19 fax 021 315 60 04
--